



No de résolution
ou annotation

22CÉ-016

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de l'Assomption

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE L'ASSOMPTION**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le
18 février 2020, à 19 h 00, à l'École de l'Assomption**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Aurélie Murray-Gagnon, parent - présidente
Karine Hébert, parent
Marie-Audrey Harbec, parent
Sonia Brodeur, parent
Véronique Loukakis, parent
Caroline Plante, enseignante
Katherine Turcotte, enseignante
Nikaëla Genesse, enseignante
Annie Bisailon, personnel de soutien — éducatrice spécialisée
Karine Tremblay, personnel de soutien du service de garde
Marcel Béland, membre de la communauté

Formant quorum sous la présidence d'Aurélie Murray-Gagnon.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTES

Hélène Deslandes, directrice
Rachel Savoie, directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTES

Gina Minier, parent
Anaïk Fortin, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 00

La présidente, Aurélie Murray-Gagnon, déclare la séance ouverte à 19 h 00.
Présentation de Rachel Savoie, notre nouvelle directrice adjointe.
Hélène Deslandes annonce son départ pour l'école de la Haute-Ville comme
directrice générale, et ce à compter du lundi 24 février 2020.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22CÉ1920-033

Il est proposé par madame Nikaëla Genesse, appuyé par madame Karine Hébert,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

3. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucun représentant du public présent pendant cette rencontre.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2019

22CÉ1920-034

Il est proposé par madame Karine Tremblay et appuyé par madame Nikaëla Genesse

QUE le procès-verbal du 10 décembre 2019 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2019

Aucun.

6. SERVICE DE GARDE

6.1 Règles de fonctionnement du service de garde 2020-2021

Karine Tremblay nous présente les nouvelles règles de fonctionnement. Il y a peu de changements.

22CÉ1920-035

Il est proposé par madame Caroline Plante et appuyé par madame Annie Bisailon,

QUE les règles de fonctionnement du service de garde soient approuvées telles que présentées.

Approuvé à l'unanimité

6.2 Informations diverses

De petites collations sont offertes pour « influencer » les parents à changer leurs habitudes (fruits, légumes, produits laitiers...). L'argent vient d'une allocation reçue en début d'année.

Karine Tremblay a été approchée par des étudiants de 2^e année en éducation spécialisée du CÉGEP qui viendront faire vivre des activités, surtout extérieures, à nos élèves.

7. LOCATION DE SALLE

Madame Hélène Deslandes informe les membres du CÉ d'une demande de location de salle par Doreen Champagne le 11 janvier 2020 dernier.

22CÉ1920-036

Il est proposé par madame Sonia Brodeur et appuyé par madame Katherine Turcotte

QUE la demande de location de salle soit acceptée.

Approuvé à l'unanimité

8. SUIVI BUDGÉTAIRE DES MESURES DÉDIÉES 2019-2020

Hélène Deslandes informe les membres du CÉ de la situation concernant les mesures dédiées :

SIAA 15 011 reste 8 885 \$: Achat de livres et formations.

Il n'y aura pas de réussite éducative cette année.



No de résolution
ou annotation

15 015 et 15 025 : engagement d'éducatrices spécialisées (TES). Les sommes restantes semblent couvrir les salaires d'ici la fin de l'année.

S'il reste de l'argent, le montant sera distribué pour l'achat de livres en classe.

Surveillance midi : informations plus détaillées à venir au mois de mars, mais il faudra prévoir une analyse des coûts réels et probablement revoir à la hausse les frais de surveillance demandés aux parents.

9. SUIVI DE LOI 40

Madame Rachel Savoie informe les membres du CÉ concernant les informations partielles reçues du CSS — Centre de service scolaire (anciennement commission scolaire). Depuis le 8 février dernier, c'est le DG qui prend maintenant les décisions à la place des commissaires (abolis). Un conseil d'administration devra être mis en place d'ici juin.

Le CSS sera séparé en 5 districts d'ici le 9 mars.

Une fois par mois, le DG fera une rencontre pour informer le public.

Les CÉ demeurent comme ils sont.

Les projets éducatifs demeurent sans changement.

Les informations sont encore sous toutes réserves.

10. INFORMATIONS DIVERSES

10.1 Comité de parents

Ils ont reçu des informations sur la loi 40. Prochaine rencontre la semaine prochaine.

10.2 Comité EHDAA

Ce comité sera peut-être remplacé par le CEPR (comité engagement pour la réussite).

Le comité EHDAA de l'école va proposer une façon de mettre à jour les PI à la rencontre du personnel de demain.

10.3 Parents/OPP

La sortie au Lac Boivin a été appréciée par tous.

10.4 Direction

« On bouge au cube », c'est la fin de la mesure cette année.

On sera à nouveau parrainé par une équipe de vélo du « Défi Pierre Lavoie », grâce à un contact de Rachel. Ce sera peut-être pour financer une classe extérieure.

Un projet MAO pour le service de garde pour des armoires servant à ranger le matériel sportif saisonnier a été déposé. Réponse à venir.

10.5 Enseignants

La rencontre des bulletins de la 2^e étape approche.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue

12. AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse



No de résolution
ou annotation

22CÉ1920-037

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Karine Tremblay et appuyé par madame Caroline Plante

QUE la séance soit levée à 20 h 14.

Adopté à l'unanimité

La présidente de l'assemblée

La direction